

Les questions qui peuvent se poser ...



J'ai le même poste depuis de nombreuses années, comment savoir si j'ai les compétences pour changer ?

Tout au long de votre carrière, vous avez acquis des compétences que vous pouvez sans doute utiliser dans d'autres environnements.

La plateforme peut vous accompagner par différents moyens et elle peut, notamment, vous présenter les dispositifs qui vous permettront d'identifier vos compétences transversales.



J'ai une forte expertise de mon métier et de nombreuses années d'expérience mais je n'ai jamais validé aucun diplôme, comment faire valoir mon expérience ?

La VAE est le dispositif qui vous permet de valider les acquis de votre expérience par l'acquisition d'un diplôme ou titre professionnel.

La plateforme vous présentera ce dispositif et vous accompagnera dans le montage de votre dossier.



Mes salariés hésitent à se former, comment les aider ?

La plateforme propose de réaliser une réunion d'information au sein de votre entreprise auprès de vos collaborateurs afin de leur présenter l'intérêt de la formation tout au long de la vie. Les salariés qui le souhaitent auront la possibilité d'être accompagnés pour mettre en œuvre leur projet dans le cadre d'un suivi individualisé.



Un outil développé et déployé en partenariat avec :



Vous souhaitez bénéficier de l'offre de la plateforme ?

Contactez :



Et demain, je fais quoi ?

ANTICIPER
LES MUTATIONS
ET **SÉCURISER**
LES PARCOURS
PROFESSIONNELS

Accompagner les formations
Valoriser l'expérience
Favoriser les évolutions

La plateforme : c'est quoi ?

Face aux variations d'activité et à l'évolution des marchés, les TPE/PME sont confrontées à des questions liées à la performance de leurs équipes : polyvalence, évolution des compétences, motivation au travail, ...

Afin d'accompagner les **TPE/PME** dans ces mutations, la Région anime les **Plateformes de Sécurisation des Parcours Professionnels**.

Ce service s'adresse notamment aux salariés ayant un faible niveau de formation, une forte ancienneté, entrant en seconde partie de carrière, ...

Il leur permet de bénéficier **gratuitement** d'un accompagnement professionnel individualisé.

La **Plateforme du Rhône**, c'est :

- une prestation de conseil personnalisé de 8 heures en moyenne,
- le savoir-faire reconnu des professionnels de l'accompagnement,
- un service de proximité,
- un accès facilité aux différents dispositifs et interlocuteurs emploi-formation du territoire.

La plateforme : comment ça marche ?

La plateforme offre un service en 3 étapes :

Information

Organisation de sessions d'information à destination des salariés

Diagnostic et Engagement

- Analyse de la situation, du contexte professionnel et personnel, identification des attentes et des besoins
- Engagement mutuel sur la prestation d'accompagnement

Accompagnement individuel du salarié

- Définition et mise en œuvre d'un plan d'actions individuel au regard du diagnostic réalisé
- Préconisations et aide à la mobilisation des outils à travers les différents modules d'accompagnement : Focus compétences (orientation bilan de compétences, VAE, formation, ...), Dynamique mobilité (découverte métiers, création d'activité, ...)
- Evaluation et suivi des actions (3 à 6 mois)

La plateforme : pourquoi ?

1 ➤ Les objectifs pour l'entreprise :

Donner des perspectives aux salariés pour les mobiliser et améliorer la qualité de vie au travail

Accompagner et répondre à leurs questions en matière d'évolution professionnelle

Les outiller pour renforcer leur employabilité

Professionaliser les Ressources Humaines dans la gestion des parcours de formation, déployer la réforme du 5 mars 2014

2 ➤➤ Les objectifs pour le salarié :

Faire un point de carrière, établir un diagnostic de sa situation professionnelle

Construire son projet professionnel

Favoriser son maintien dans l'emploi et accroître son employabilité

Etre accompagné dans la mise en œuvre des actions de formation identifiées et dans leur montage financier

1 + 2 ➤➤➤ des bénéfices partagés



La rencontre des projets individuels et de l'intérêt de l'entreprise !